

REGLES DE VIE POUR LA BONNE MARCHÉ DES COURS DE TECHNOLOGIE

1 Début du cours

Quand je rentre dans la classe, je pose mon sac, je reste debout dans le silence et j'attends d'avoir le signal pour m'asseoir.

Lorsque le professeur fait l'appel, je lève la main en disant « PRÉSENT », et reste silencieux. En attendant la fin de l'appel je sors mon matériel de technologie.

2 Pendant les activités sur ordinateur

Je reste en face de mon ordinateur (je ne me retourne pas pour discuter).

Je ne dois pas manipuler un ordinateur dont l'utilisation ne m'est pas destinée.

Je ne dois pas être brusque avec le matériel (souris, clavier, écran...), celui-ci est TRES coûteux !

3 Pendant les activités en groupe

Les discussions dans les binômes ou groupes de travail se font discrètement et non à haute voix.

Dans un groupe de travail, TOUS les élèves participent à la recherche de solutions.

4 En toutes circonstances

Je respecte le règlement intérieur de l'établissement.

Ma place en début d'année est affectée et je n'en change plus, sauf si le professeur m'y autorise ou me le demande.

Je suis respectueux et polis envers tous les élèves, professeurs et personnels présents dans l'établissement.

Je respecte le matériel, je n'écris pas sur la table.

Lorsque j'ai besoin de l'aide du professeur, je lève la main sans dire « Monsieur » toutes les 10 secondes. Si le professeur est occupé, j'essaie de chercher la solution par moi-même ou je passe à la question suivante en attendant.

Je ne bavarde pas.

Je ne me déplace pas dans la classe sans autorisation (je demande pour aller à la poubelle par exemple).

A la fin du cours, il ne doit pas y avoir de papier à traîner par terre.

Aucun élève n'a l'autorisation de sortir tant que tout le matériel n'est pas rangé et que le professeur a donné l'autorisation de sortir.

En dernière heure je met ma chaise sur la table.

5 Les sanctions

Le travail non fait, l'oubli du classeur, le bavardage excessif... font l'objet de sanction.

Grille de sanction :

- Première sanction : avertissement oral
- Deuxième sanction : mot dans le carnet
- Troisième sanction : colle